

# Malgré la pénurie, une crèche pourrait fermer à Genève

**PETITE ENFANCE** Le sort de la première structure en forêt du canton est suspendu à une autorisation de construire portant sur l'installation d'une petite roulotte sur un terrain agricole

MARC GUÉNIAT

Le compte à rebours est enclenché. Le sort de la première éco-crèche genevoise, comme celui des 30 enfants qui la fréquentent et de ses neuf employés, est suspendu à une décision de l'Office des autorisations de construire (OAC), rattaché au Département du territoire (DT) d'Antonio Hodgers. Laquelle porte sur l'installation d'une roulotte en bois de 30 m<sup>2</sup>, qui sert de refuge aux enfants en cas de mauvais temps, de dortoir pour la sieste et de lieu de stockage. A ce stade, les signaux indiquent que cette décision sera négative. Si cela se confirme, Eveil en forêt, située au bord de l'Allondon dans la commune rurale de Dardagny, devra cesser son activité en juin.

Alors que Genève fait face à une pénurie de places en institutions de la petite enfance, ce dossier illustre les injonctions contradictoires de l'Etat et les difficultés auxquelles se confronte le comité bénévole qui dirige l'association, notamment composé d'un avocat et d'une architecte. Pour le comprendre, il faut remonter à sa création en 2016.

**Une illégalité qui ne gênait personne jusqu'en 2020**

A ce moment-là, Eveil en forêt bénéficiait de quatre blancs-seings des autorités. D'abord, l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN) assainit la parcelle agricole, gorgée de mâchers, des déchets non incinérables contenant des métaux lourds. Il aménage aussi une surface forestière en vue de l'accueil des enfants. De plus, l'Office cantonal des bâtiments loue la parcelle afin que la crèche puisse s'y déployer. Enfin, le Service d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour approuve l'exploitation de la structure. Et en parallèle, la

ville de Genève octroie une subvention à l'association.

En résumé, ces quatre entités savent que cette crèche, qui ambitionne de connecter les enfants à la nature, dispose d'un grand «canapé forestier», de toilettes sèches et d'une roulotte. Malgré cela, l'association se trouvait dans l'illégalité, sans que personne n'y trouve à redire, parce qu'elle ne disposait pas d'une autorisation formelle pour établir ces infrastructures dans une zone agricole. «Nous ignorions qu'il en fallait une», plaide sa présidente, Isabelle Kovacs.

**«Que ferons-nous de nos employés?»**

ISABELLE KOVACS, PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION EVEIL EN FORÊT

La donne change à partir du 18 mars 2020. Alors que la Suisse est confinée depuis trois jours, la roulotte prend feu. Lorsque la crèche reprend son activité en septembre, l'association s'arrange avec Pro Natura, dont les locaux sont situés à proximité, pour accéder à un lieu de repli en cas de mauvais temps. Cependant, Pro Natura, qui a besoin de cet espace pour ses propres activités, a décidé que la convention temporaire de mise à disposition allait prendre fin en juin 2024.

L'association Eveil en forêt avait anticipé cette issue en faisant l'acquisition d'une nouvelle roulotte. Elle a coté 70 000 francs et patiente à Tolochenaz (VD), chez le fabricant. C'est après avoir fait cet achat que l'association apprend qu'il lui faut une autorisation. Elle tente la voie de la procédure accélérée, comme elle l'a fait avec succès pour le canapé forestier et les toilettes sèches, mais la réponse est négative. Puisqu'il s'agit de déroger à la loi sur l'aménagement du territoire, au motif de l'installation de cette roulotte par un exploitant qui n'est pas agriculteur, une demande dite définitive est nécessaire. Elle a été déposée le 3 octobre dernier et

devrait obtenir une décision d'ici à six mois au maximum.

L'inquiétude de l'association est vive. A la suite d'un rendez-vous avec le conseiller personnel d'Antonio Hodgers et la directrice de l'OAC, les autorités expliquent que les dispositions légales «n'offrent aucune marge de manœuvre dans le cas d'espèce». «Nous pourrions bien sûr recourir en cas de refus, mais cela nous empêcherait en tous les cas d'ouvrir en août 2024. Et que ferons-nous alors de nos employés?» s'interroge Isabelle Kovacs.

**Feu vert pour le canapé et les toilettes**

Sollicité par *Le Temps* au sujet des indications contradictoires qu'il a données à travers ses différents services, le DT rappelle que la demande d'autorisation est en cours d'instruction. Les services consultés ont «chacun donné un point de vue sectoriel», «mais aucun n'a traité la question de l'installation permanente de la roulotte sous l'angle de l'aménagement du territoire». Cette tâche incombe justement à l'OAC, qui «fait l'arbitrage de toutes les politiques publiques impliquées».

S'agissant de sa pratique, le DT fait preuve de tolérance envers les «structures légères, réversibles, non fermées et non chauffées» comme dans les jardins familiaux situés en zone agricole. On en déduit qu'il s'est montré souple avec le canapé forestier et les toilettes sèches, mais qu'il ne le sera pas forcément avec la roulotte, même s'il partage les buts promus par l'éco-crèche.

Tout en restant prudente, Christina Kitos, conseillère administrative chargée de la petite enfance en ville de Genève, s'étonne du blocage de ce projet porteur d'une «approche pédagogique innovante et basée sur l'énergie citoyenne de bénévoles qu'il faudrait encourager». Elle a interpellé l'Etat pour signifier son soutien à la pérennisation de l'institution, d'autant qu'il manque entre 3200 et 4200 places de crèche dans le canton. ■

# Au Tessin, un duel à droite

**DEUXIÈME TOUR** Après une victoire historique en 2019, Marco Chiesa (UDC) espère asseoir la place de son parti au Conseil des Etats. Le PLR et Le Centre sont en embuscade, dans un canton où un retournement de dernière minute n'est jamais exclu

BORIS BUSSLINGER  
@BorisBusslinger

Au sud des Alpes, ils sont encore cinq en lice pour le second tour: le président de l'UDC Marco Chiesa (arrivé en tête le 22 octobre avec 39 000 voix), le président centriste de l'Union suisse des arts et métiers Fabio Regazzi (28 000 voix), le PLR Alex Farinelli (27 000 voix), la Verte Greta Gysin (22 000 voix) et, loin derrière, la représentante d'Avanti Ticino, Amalia Mirante (13 000 voix).

Avec ses 19 000 voix, Bruno Storni (PS) s'est retiré de la course, actant la perte du siège socialiste arraché par Marina Carobbio en 2019. Dans un canton qui penche largement à droite, un comeback de gauche semble désormais improbable: la bataille finale se jouera dans le camp bourgeois. Mais qui l'emportera? Même les meilleurs pronostiqueurs nourrissent de gros doutes.

**Le grand écart**

Retour en arrière sur un canton en grande mutation: le 7 juin 1970, l'initiative Schwarzenbach «contre la surpopulation étrangère» est rejetée d'un cheveu: 54% de non en Suisse. Au Tessin, le score est bien plus tranché, 72,7% des votants refusent l'objet, record national.

Un peu moins de quarante-cinq ans plus tard – le 9 février 2014, l'initiative contre l'immigration de masse s'impose sur le fil: 50,3% de oui. Le résultat tessinois est de nouveau explicite, mais dans l'autre sens: 68,2% de oui – encore un record national.

«Jusque dans les années 1980, le Tessin était largement opposé aux mesures restrictives sur la migration, rappelle Andrea Pilotti, politologue tessinois à l'Université de Lausanne. Puis la Lega a pris une ampleur énorme et les idées politiques d'une grande partie de l'électorat ont changé. Jusqu'en 2019, il paraissait inconcevable que le parti se fasse doubler par l'UDC, dont la part électorale n'était que de 3-4%. Mais un manque de relève politique a plombé la Lega, et l'UDC, jusqu'ici perçue comme un parti trop alémanique, a récupéré les lauriers de son travail. Aujourd'hui le Tessin vote parfois plus à droite que la Suisse centrale.»

Au sud des Alpes, les deux sièges des Etats ont été partagés de manière hégémonique entre le PLR et le PDC (devenu Le Centre)

pendant un siècle. Jusqu'en 2019, seule la Lega avait réussi à créer une fissure – en 1991, l'année de sa création – avec l'élection du sénateur Giorgio Morniroli. Mais le neurochirurgien ne reste que quatre ans, puis c'est le retour à la configuration habituelle pendant trois décennies. Trente ans durant lesquels la Lega n'atteint plus la Chambre haute, mais continue de progresser. Aujourd'hui le parti compte davantage d'élus que l'UDC au Grand Conseil tessinois – ainsi que deux conseillers d'Etat, alors que l'UDC n'en a pas.

Toutefois, le grand parti conservateur a petit à petit gagné en crédibilité sur son cousin régional. Notamment concernant sa capacité à agir sur d'importants enjeux gérés au niveau fédéral comme l'immigration. Jusqu'à la consécration. En 2019, Marco Chiesa entre aux Etats, chapardant le trône occupé par le PLR depuis 1848. Alors que Marina Carobbio (PS) offre un siège historique aux socialistes tessinois en écartant le sénateur Filippo Lombardi (Le Centre). L'inamovible duopole est dans les cordes. Quatre ans plus tard, l'aventure socialiste est oubliée, le PLR et Le Centre reviennent taper au carreau, même si l'UDC semble trop forte pour leur permettre de récupérer les deux sièges.

**Sans parachute**

«Pour que le PLR l'emporte, estime Andrea Pilotti, il faudra qu'Alex Farinelli ait un soutien sans faille de son parti. Car c'est un libéral-radical modéré qui plaît à gauche alors que Fabio Regazzi, même s'il est au centre, séduit beaucoup à droite (il est entre autres président des chasseurs tessinois). Amalia Mirante, ancienne socialiste devenue tête de pont du parti anti-frontalier Avanti Ticino aura, elle, un effet imprévisible, qui pourrait surtout pénaliser Greta Gysin.» Quant à Marco Chiesa, la plupart des analystes considèrent qu'il devrait s'imposer, même si au Tessin, tout peut arriver.

En 2011, Marco Romano (Le Centre) entrait notamment au Conseil national par... tirage au sort, après avoir obtenu exactement le même nombre de voix que l'une de ses concurrentes. Et personne n'a oublié qu'il y a quatre ans, Filippo Lombardi, ténor de la politique fédérale, arrivait sans surprise en tête du premier tour – avant d'échouer à la troisième place au second tour pour 45 voix. Contrairement à ses adversaires, Marco Chiesa joue par ailleurs le tout pour le tout, puisqu'il ne s'est pas présenté au Conseil national. De quoi rester motivé jusqu'à l'épilogue des tor-tueuses *elezioni federali*, prévu le 19 novembre au Tessin. ■

# Le curé Nicolas Betticher victime de menaces

**ÉGLISE** L'ancien vicaire général du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg, auteur d'une lettre dénonçant les cas d'abus sexuels, a notamment découvert devant sa porte un cercueil en carton

LE TEMPS AVEC L'ATS

Nicolas Betticher a reçu des menaces de mort après avoir dénoncé des cas d'abus sexuels au sein de l'Eglise catholique, dit-il dans *Le Matin Dimanche*. «J'ai aussi reçu des lettres anonymes dans lesquelles on me maudit, raconte l'ancien vicaire général du diocèse de Lausanne, Genève et Fri-

bourg (LGF). Désormais en poste à Berne, le curé explique faire également état d'attaques concrètes. «J'ai trouvé devant ma porte un cercueil bricolé en carton, recouvert de croix noires. Et quelqu'un a peint des signes sataniques sur la porte de notre église paroissiale Bruder Klaus», dit-il.

**«On ne m'a pas entendu»**

Nicolas Betticher s'est retrouvé au cœur de l'actualité lorsque sa lettre dénonçant des dissimulations d'abus sexuels au sein de l'Eglise, envoyée en mai au nonce apostolique en Suisse, a été rendue publique

en septembre. La Conférence des évêques suisses avait ensuite annoncé avoir ordonné une enquête préliminaire.

Accusé d'avoir réagi dix ans trop tard après avoir eu connaissance en 2001 d'un cas d'abus sexuel, il réagit: «Ce n'est pas vrai. Je n'ai effectivement pas parlé publiquement de ce cas, mais je m'étais plaint à l'interne. Or on ne m'a pas entendu. J'ai décidé de m'exprimer maintenant parce que j'ai été interrogé dans le cadre de l'enquête réalisée par l'Université de Zurich et parce qu'en vertu du droit canonique, je devais également transmettre mes déclarations au Saint-Siège», ajoute-t-il. ■

PUBLICITÉ

**26ÈME JOURNÉE ROMANDE DU DIABÈTE**

**NOUVEAU LIEU**

**SAMEDI 11 NOVEMBRE 2023**  
**HÔPITAUX UNIVERSITAIRES DE GENÈVE**  
**HUG | GENÈVE | DE 8H30 À 16H30**

INSCRIPTION AVEC LE QR CODE  
OU DEPUIS NOTRE SITE,  
OU EN NOUS ENVOYANT UN EMAIL  
À CONTACT@FONDATION-DIABETE.CH

FONDATION POUR LA RECHERCHE SUR LE DIABÈTE

## EN BREF

### Une redevance média à 300 francs: le compromis d'Albert Rösti

L'annonce devrait tomber mi-novembre, mais elle était déjà dans tous les esprits dimanche. Plusieurs titres de presse dominicaux romands et alémaniques se font l'écho d'une proposition surprise d'Albert Rösti, conseiller fédéral UDC chargé des télécommunications: ramener la redevance radio-télévision de 335 à 300 francs par an. Faisant suite à l'initiative «No Billag» largement rejetée il y a cinq ans en mars 2018 par 71,6% des votants, l'UDC est à l'origine de l'initiative populaire «200 francs, ça suffit», qui vise à réduire drastiquement les moyens de la SSR. En réponse à un texte qu'il avait lui-même lancé, Albert Rösti avance donc un nouveau pion sous la forme d'une redevance 10% moins chère, à 300 francs. Celle-ci pourrait contrebalancer la proposition initiale tout en obligeant, dans le même mouvement, le service public à se serrer la ceinture – et ce, quelle que soit l'issue du vote. Selon *24 heures*, les services d'Albert Rösti refusent à l'heure actuelle de s'exprimer sur un dossier qui n'est pas encore passé devant le Conseil fédéral. ■